

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance Ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 9 avril 2018 à 19 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente, madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2018-04-094**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point Affaires diverses ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 mars 2018 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Approbation - Modification au contrat d'assurance chez PMA Assurance ;
07. Employé de patinoire – Autorisation de paiement à M. Maximilien Grenier ;
08. Nettoyage des conduits d'aération – Bureau municipal – Octroi de contrat et autorisation des travaux ;
09. Tracteur pour la voirie et le déneigement – Fin aux processus d'appels d'offres ;
10. Amélioration du réseau routier - Travaux d'asphaltage 2018 - Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat ;
11. Nettoyage des puisards - Autorisation des travaux ;
12. Ministère des Transports - Demande de nettoyage des puisards ;
13. Réhabilitation rang Sainte-Anne, segment no. 13 – Honoraires supplémentaires ;
14. Revitalisation – Achat de supports à jardinières ;
15. Office municipal d'habitation de Pierreville – Adoption des états financiers 2017 ;
16. Autorisation de participation formation – Programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées ;
17. Autorisation de participation – Formation La gestion financière municipale ;
18. Adhésion – Carrefour action municipale et famille (CAMF) ;
19. Journal L'Annonceur – Espace publicitaire pour le Cahier Bas Saint-François en affaires ;
20. Journal L'Annonceur – Espace publicitaire pour la semaine de l'action bénévole ;
21. Journée nationale des patriotes – Campagne de fierté nationale de la Journée des patriotes dans la MRC Nicolet-Yamaska ;
22. Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.) – Demande d'appui dans le dossier de la Ferme Noitlin Inc. ;
23. Demande d'autorisation d'agrandissement saisonnière – Amuse-Gueule Festins et Festivités ;
24. Course de L'Île – Demande du Comité de la jeunesse de Pierreville – Autorisation d'emprunter les rues de la municipalité ;
25. Défilé du 24 juin – Demande du Comité de la jeunesse de Pierreville – Autorisation d'emprunter les rues de la municipalité ;
26. Challenge 255 – Autorisation de dévier la circulation – Route 132 ;
27. Une route sans fin – Modification de la résolution 2018-03-090 ;
28. Alcoolique Anonyme Pierreville – Demande d'utilisation du sous-sol de l'Hôtel de Ville ;
29. Centre d'action bénévole du lac Saint-Pierre – Dîner communautaire, autorisation de participation ;
30. Affaires diverses ;
32. Documents déposés ;
33. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
34. Période de questions ;
35. Levée de l'assemblée.

### 03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 MARS 2018

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 12 mars 2018, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2018-04-095

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire* du 12 mars 2018 et d'en autoriser la signature.

### 04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 avril 2018 ;

2018-04-096

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2018.

\_\_\_\_\_  
*Isabelle Tougas*  
Secrétaire/commis-comptable

#### Déboursés directs

1	6504	Centre d'Action Bénévole - Aide financière pour activités de remerciement aux bénévoles	300,00 \$
2	6505	Chevaliers de Colomb - Participations aux 100e - (Maire, Ginette, Nathalie, Jimmy, Marie-Pier, Michel)	210,00 \$
3	6506	Desmarais Zac - Salaire pour patinoire ND saison 2017-2018	1 200,00 \$
4	6507	Le Lien Maison de la Famille - Soutien financier	300,00 \$
5	6508	Roy André - Remboursement pour bris de jante sur notre réseau de voirie	345,42 \$
6	6509	Fabrique Ste-Marguerite d'Youville - Installation d'une boîte à livre	1 000,00 \$
7	6510	Municipalité de Lanoraie - Conférence Drummondville III, participations de (Maire, Ginette, Nathalie)	225,00 \$
8	6511	Université de Sherbrooke - Séminaire sur le Web, participation de Manon Ricard	488,64 \$
9	6512	Âge d'or St-François-Du-Lac - Souper spectacle 24 mars, (Maire, Ginette, Nathalie et conjoints)	90,00 \$
10	6513	Grenier Maximilien - Salaire pour patinoire ND saison 2017-2018	730,00 \$
11	6514	Station Surprise - Location machine à popcorn et barbe à papa pour (Flocons Sucrés)	126,00 \$
12	6515	Revenu Québec - Remboursement tps/tvq	1 108,15 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>6 123,21 \$</b>

#### Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Isabelle Tougas - Déplacement mars 2018	7,00 \$
2		Manon Ricard - Déplacement mars 2018	127,00 \$
3		François Roy - Déplacement mars 2018	30,00 \$
4		Sylvain Bardier - Cellulaire mars 2018	60,00 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>224,00 \$</b>

#### Prélèvements automatiques

1		Hydro-Québec - Janvier et février 2018	8 686,55 \$
2		Ministre du revenu du Québec - Remise DAS mars provinciale 2018	5 801,73 \$
3		Receveur général du Canada - Remise DAS mars fédérale 2018	2 246,81 \$
4		RREMQ - Remise régime de retraite mars 2018	2 912,80 \$

5		Société de l'assurance automobile - Immatriculation des véhicules pour 2018	1 111,96 \$
6		Sogetel - Internet février 2018	18,34 \$
7		Telus - Cellulaire du maire et directrice générale mars 2018	167,20 \$
8		Visa Desjardins - Janvier - février 2018	744,40 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>21 689,79 \$</b>

### **Fournisseurs (dépenses 2018)**

- \$

1	6516	Pineault Marie-Andrée - Subvention gymnastique - Émilie-Anne Allard	101,25 \$
2	6517	Pineault Marie-Andrée - Subvention ballet - Jeanne Allard	61,63 \$
3	6518	Pineault Marie-Andrée - Subvention ballet - Marie-Ange Allard	89,25 \$
4	6519	Dostie Marie-ève - Subvention ballet - Alicia Boisvert	50,00 \$
5	6520	Boisvert Lyne - Déplacement: Rencontre dg, Buromax, sécurité civile, arpenteur .....	523,00 \$
6	6521	Bourque Stéphane - Subvention Hockey - Alexis Bourque	70,00 \$
7	6522	Lanoie Josée - Subvention ballet - Léonie Bourque	105,00 \$
8	6523	Bourque Stéphane - Subvention Hockey - Samuel Bourque	70,00 \$
9	6524	Buropro - Relieur, photocopies	538,76 \$
10	6525	Commission Scolaire de la Riveraine - Remplacement des luminaires et gradateurs au gymnase	8 493,10 \$
11	6526	CNESST - Cotisation élus	670,97 \$
12	6527	Descheneaux Éric - John Deer à Drummondville, MRC Pierre de Saurel, AFC, Sécurité civile T-R ....	251,80 \$
13	6528	Bourque Michèle - Subvention Cheerleading - Camille Deschênes	50,00 \$
14	6529	Desmarais Protection - Batteries 12 volts, 7 ampères	114,98 \$
15	6530	Dépanneur Pierreville - Essence Ranger	244,29 \$
16	6531	Ultramar - Diesel tracteur	64,23 \$
17	6532	Gamelin François - 5e versement déneigement des rues et stationnement de Pierreville	8 761,06 \$
18	6533	Gamelin Gaston - 5e versement déneigement des rues de Notre-Dame	17 914,03 \$
19	6534	Groupe Ultima - Avenant assurance du 23 rue Poirier	415,00 \$
20	6535	Mini-Entrepôts Star - Location entrepôt #17 du 23 mars au 22 avril pour les cloches	137,97 \$
21	6536	L'annonceur - Avis Public, appel d'offres pour réfection de pavage	655,36 \$
22	6537	Groupe Environex - Test d'eau affluent et effluent	212,82 \$
23	6538	Lafleur Marie-Josée - Subvention Hockey - Clovis Courchesne	135,69 \$
24	6539	Les compteurs Lecomte ltée - Certificat de précision pour compteur 3/4"	68,99 \$
25	6540	Les entreprises d'électricité D.A. inc. - Luminaires de rues, Georges et Hector, 67 Principale	481,20 \$
26	6541	Mégaburo - Diverses fournitures de papeterie pour mars	329,89 \$
27	6542	MRC Nicolet-Yamaska - 2/3 quote-part, souper des maires, frais de vente pour taxes	52 589,98 \$
28	6543	Bardier Normand - 2/2 déneigement des stationnements ND	2 586,94 \$
29	6544	Patrick Morin - Diverses fournitures de quincaillerie pour mars	38,89 \$
30	6545	ADT - Télésurveillance vol et feu au 26, rue Ally du 21-02-2018 au 20-02-2018	336,23 \$
31	6546	Régie IAEP du Bas Saint-François - Consommation d'eau mars, pompe doseuse à diaphragme	16 124,76 \$
32	6547	Régie des déchets du Bas-Saint-François - 4e versement de la quote-part, 2 étiquettes en surplus	15 101,36 \$
33	6548	Therrien Couture - Services professionnels	2 967,16 \$
34	6549	Transcontinental - Transport journal Pierrepont	69,61 \$
35	6550	Roy Céline - Subvention ballet et patin - Anaëlle Bouchard , Lyam Bouchard	70,00 \$
36	6551	Enviro 5 - Service de vacuum à l'école Maurault	1 132,50 \$
37	6552	Lavoie Andora - Subvention Hockey - Noah Barbeau	55,00 \$
38	6553	Gamelin Jean-Michel - Déneigement du terrain des loisirs ND	1 006,03 \$
39	6554	Déchetage Jocelyn Nadeau - Déchetage de papier du 02 mars 2018	57,49 \$
40	6555	Collège Shawinigan - Programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées	2 800,00 \$
<b>Sous-total des factures à payer</b>			<b>135 546,22 \$</b>

### **Total des factures du mois**

**163 583,22 \$**

## 05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19 h 32 et se termine à 19 h 50.

## 06. APPROBATION - Modification au contrat d'assurance chez PMA Assurance

CONSIDÉRANT QUE suite à l'acquisition du 23, rue Poirier en novembre 2017, en vue d'y construire la nouvelle usine d'épuration des eaux usées du secteur Notre-Dame, la municipalité se doit d'ajouter à ses assurances, une couverture adéquate pour ce bâtiment ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-04-097

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les modifications qui doivent être faites au contrat d'assurance de la municipalité chez PMA Assurance, pour une somme supplémentaire de 415 \$ au montant déjà payé de 30 149 \$, afin d'ajouter la nouvelle propriété de la municipalité, soit le 23, rue Poirier.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Assurance – Bat ND » 02 414 00 421*

## 07. EMPLOYÉ DE PATINOIRE – Autorisation de paiement à M. Maximilien Grenier

CONSIDÉRANT QUE M. Maximilien Grenier a travaillé à l'entretien de la patinoire du secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2017-12-269 stipulait que le salaire forfaitaire a été déterminé au montant de 1 200 \$ par employé et que l'employé substitut, dont M. Maximilien Grenier, sera rémunéré selon la feuille de temps qu'il aura complétée, jusqu'à concurrence de 1 200 \$ ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2018-03-082 stipulait le montant à payer à M. Maximilien Grenier en fonction du nombre d'heures travaillées au taux horaire de 13,87 \$, montant basé sur le tarif à l'heure reçu par Monsieur Zac Desmarais, pour un total de 730 \$ ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Pierreville a pris la décision de rémunérer M. Maximilien Grenier, selon le montant forfaitaire 1 200 \$ ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-04-098

Il est proposé par le conseiller *Nathalie Traversy*  
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder au paiement de 470 \$ à M. Maximilien Grenier comme préposé substitut à la patinoire pour la saison 2017-2018.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Salaire patinoire Notre-Dame » 02 701 30 145*

## 08. NETTOYAGE DES CONDUITS D'AÉRATION – Bureau municipal – Octroi de contrat et autorisation des travaux

CONSIDÉRANT QUE nous devons effectuer le nettoyage des conduits d'aération du bureau municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le dernier nettoyage de ces conduits date de juillet 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE durant ce nettoyage, nous devons fermer le bureau municipal ;

**2018-04-099**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le nettoyage des conduits d'aération des bureaux municipaux

QUE ces travaux seront effectués par l'entreprise GROUPE VENTCO 2 000, au coût de ± 1550 \$ (taxes en sus) ;

QUE le nettoyage se fera le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entretien & réparation – H V » 02 190 00 522*

#### **09. TRACTEUR POUR LA VOIRIE ET LE DÉNEIGEMENT – Fin du processus d'appels d'offres**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2018-03-065 adoptée en séance ordinaire du 12 mars 2018 mentionnait la demande de soumissions pour un tracteur ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pierreville a demandé des soumissions par invitation aux entreprises suivantes :

- *Machinerie CH de Nicolet*
- *Agritex Yamaska*
- *KUBOTA Drummondville*
- *Centre agricole Nicolet-Yamaska Inc.*

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pierreville a procédé à l'ouverture des soumissions reçues mercredi 4 avril 2018 à 11 h au 26, rue Ally ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pierreville s'engageait à n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

**2018-04-100**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*

Appuyée par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que suite à l'ouverture des soumissions, la municipalité de Pierreville a réalisé que l'étude des besoins n'avait pas été bien évaluée et mets fin aux processus d'appel d'offres.

QU'une étude sera réalisée afin d'identifier les besoins réels de la municipalité en fonction des coûts reliés à l'acquisition d'un tel équipement et qu'une décision sera prise ultérieurement quant à l'opportunité ou non d'acquérir ledit équipement.

#### **10. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Travaux d'asphaltage 2018 — Prise en considération des soumissions reçues - Octroi de contrat**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2018-03-073 adoptée en séance ordinaire du 12 mars 2018 mentionnait la demande de soumissions de Travaux d'asphaltage 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandé par le biais du système SEAO pour des travaux de pose de béton bitumineux dans les secteurs suivants :

*Chenal Tardif, secteur Chemin des Paulhus  
Rang Haut de la Rivière  
Rues Industrielles*

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 4 avril 2018 à 11h 30 à l'hôtel de Ville, situé au 26 rue Ally à Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été informée, suite à l'ouverture des soumissions qu'elle pourrait être admissible à une subvention du Programme de réhabilitation du réseau routier local - Volet accélération des investissements sur le réseau local pour le Rang Haut-de-la-Rivière ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de reporter les travaux sur le rang Haut-de-la-Rivière afin de pouvoir préparer le dossier et faire la demande de subvention préalablement à l'exécution de ceux-ci ;

CONSIDÉRANT QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance ordinaire du lundi 9 avril 2018 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, situé au 26 rue Ally à Pierreville ;

CONSIDÉRANT la clause privilège, inscrite au document d'appel d'offres, permettant à la Municipalité de faire exécuter le projet en partie seulement ;  
CONSIDÉRANT QUE le résultat des soumissions pour les travaux de réfection de pavage sur le rang du Chenal Tardif (secteur chemin des Paulhus) et sur les rues Industrielles sont les suivants :

<i>Construction &amp; Pavage Portneuf inc.</i>	<i>234 918,59 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Sintra inc.</i>	<i>278 291,15 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Construction et Pavage Boisvert</i>	<i>240 006,00 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Pavage Drummond</i>	<i>241 587,21 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Danis Construction inc.</i>	<i>325 020,20 \$ (taxes en sus)</i>

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'octroyer le contrat pour les travaux de réfection de pavage sur le rang du Chenal Tardif (secteur chemin des Paulhus) et sur les rues Industrielles ;

**2018-04-101**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour les travaux de réfection de pavage sur le rang du Chenal Tardif et les rues Industrielles à *Construction & Pavage Portneuf* pour un montant total de 234 918,59 \$ (taxes en sus).

ET de n'octroyer aucun contrat pour la réalisation des travaux de pavage sur le rang Haut-de-la-Rivière, le temps de nous permettre de préparer un dossier et de soumettre une demande de subvention dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local - Volet accélération des investissements sur le réseau local pour le rang Haut-de-la-Rivière.

Exercice du droit de veto du maire, M. Éric Deschenaux à l'égard de la résolution 2018-04-101 à l'égard des Travaux d'asphaltage 2018 — Prise en considération des soumissions reçues - Octroi de contrat

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « E/R Chemins – Ens. Pierreville » 02 320 00 521*

## **11. NETTOYAGE DES PUISARDS – Autorisation des travaux**

CONSIDÉRANT qu'il est important de nettoyer les puisards de la municipalité afin d'enlever les sédiments et le sable contenus dans notre réseau ;

**2018-04-102**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*  
Appuyée par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de contacter l'entreprise ENVIRO 5 afin qu'elle procède au nettoyage des puisards sur le territoire de notre municipalité.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « E/R - T.E.U. ND » 02 414 00 521 et « E/R - T.E.U. PVILLE » 02 414 10 521*

**12. MINISTÈRE DES TRANSPORTS – Demande de nettoyage des puisards**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports nettoie les puisards de ses routes, sur le territoire de notre municipalité qu'aux trois (3) ans ;

CONSIDÉRANT que nous avons nettoyé notre étang no. 1 durant l'année 2017 et que celui-ci contenait énormément de sable ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-04-103**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'envoyer une lettre au Ministère des Transports pour demander d'effectuer le nettoyage des puisards chaque année au lieu d'aux trois (3) ans, sur les routes 226 et 132, sur le territoire de notre municipalité

**13. RÉHABILITATION RANG SAINTE-ANNE, segment no. 13 – Honoraires supplémentaires**

CONSIDÉRANT la résolution 2018-01-008 mandant la firme *Les consultants S.M. Inc.* pour l'élaboration des plans et devis, la surveillance de chantier et le contrôle qualitatif requis lors des travaux prévus pour la réhabilitation du rang Sainte-Anne ;

CONSIDÉRANT QUE le consultant a remarqué, lors de ses relevés, que les glissières de sécurité ne sont pas conformes et qu'il devra donc procéder au remplacement de celle-ci ;

CONSIDÉRANT QUE des modifications au mandat initialement prévu doivent être apportées en fonction des éléments mentionnés ci-haut ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-04-104**

Il est proposé la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la modification demandée, soit d'ajouter aux honoraires prévus de 11 400 \$ (taxes en sus), le montant de 1 050 \$ (taxes en sus) pour le remplacement des glissières de sécurité afin de les rendre conformes.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Ponceaux (RIRL) » 03 310 01 004*

**14. REVITALISATION – Achat de supports à jardinières**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2018-02-056 autorise l'achat de jardinières afin d'embellir le centre du village de Pierreville et du secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT QUE nous devons nous munir de supports adéquats afin de suspendre lesdites jardinières ;

2018-04-105

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy  
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les personnes responsables de procéder à l'achat de 15 supports pour les jardinières chez SUPPORTSRONI, une division de MÉTAL PIERREVILLE pour une somme de ± 720 \$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « BD équipements divers » 02 621 00 725*

**15. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE –  
Adoption des états financiers 2017**

CONSIDÉRANT la réception d'une copie des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Pierreville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 ;

2018-04-106

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les états financiers 2017 de l'Office municipal d'habitation de Pierreville montrant des revenus de 118 722 \$ et des dépenses totales de 273 167 \$ représentant un déficit de 154 445 \$ après capitalisation ;

QUE la Municipalité de Pierreville doit assumer 10 % du déficit d'exploitation soit 15 444 \$ ;

PUISQUE 15 935 \$ ont déjà été versés par notre municipalité, à l'OMHP au cours de l'année 2017, un montant de 491 \$ nous est redevable afin de finaliser l'année 2017.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation O.M.H.P. » 02 520 00 970*

**16. AUTORISATION DE PARTICIPATION FORMATION –  
Programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées**

CONSIDÉRANT QUE le programme de formation spécifique du Collège Shawinigan est celui qui est reconnu par Emploi-Québec pour permettre d'obtenir le certificat de qualification exigé dans le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) pour les catégories B et C qui est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE cette mise à niveau de formation des opérateurs des stations d'épuration vise à s'assurer que les normes édictées en vertu du ROMAEU soient respectées, que les ouvrages d'assainissement soient maintenus en état de bon fonctionnement et que la santé et la sécurité du public soient préservées en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE les travailleurs ont jusqu'au 30 juin 2018 pour détenir le certificat en assainissement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE la formation est offerte du 3 avril 2018 au 5 juin 2018 tous les mardis de 13 h 15 à 16 h 15 via le Web et que deux (2) journées pratiques seront à venir en juin dispensées au Collège Shawinigan;

2018-04-107

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*



Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M. Sylvain Bardier, inspecteur municipal à participer à la formation *Programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées* au coût de 2 800 \$ ;

QUE les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur pièces justificatives.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Formation TEU PVILLE » 02 414 10 454 et « Formation TEU ND » 02 414 00 454*

## **17. AUTORISATION DE PARTICIPATION – Formation La gestion financière municipale**

CONSIDÉRANT QUE la formation *La gestion financière municipale* offerte par la Fédération des municipalités québécoises (FQM) offre la possibilité aux élus ainsi qu'à l'administration municipale de parfaire leurs connaissances de la mécanique d'un budget municipal ainsi que du processus décisionnel;

CONSIDÉRANT QU'en tant qu'organisme public, nous devons répondre à de nombreux critères et connaître les aspects politiques et juridiques d'un budget municipal, du cycle budgétaire d'une municipalité, s'approprier des outils de gestion, se doter d'une planification financière performante à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE la formation sera offerte le 14 avril 2018 à l'Hôtel de Ville de Nicolet au 180, rue de Monseigneur-Panet de 9 h à 16 h ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-04-108**

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser quatre (4) personnes dont :

*M. Éric Deschenaux, maire*  
*Mme Ginette Nadeau, conseillère*  
*M. Jimmy Descôteaux, conseiller*  
*Mme Lyne Boisvert, directrice générale*

à participer à la formation *La gestion financière municipale* au coût de 440 \$ / personne (taxes en sus) ;

QUE les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur pièces justificatives.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès et formations – Élus » 02 110 00 454 et « Congrès et formations – ADM 02 130 00 454*

## **18. ADHÉSION – Carrefour action municipale et famille (CAMF)**

CONSIDÉRANT QUE Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif engagé dans la promotion, la mise en œuvre, l'accompagnement et le suivi des politiques familiales municipales (PFM);

CONSIDÉRANT QUE le CAMF a aussi le mandat d'appuyer les communautés désirant entreprendre une démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE le CAMF offre aux municipalités et aux MRC du Québec des services de soutien et d'accompagnement relatifs au

développement des politiques familiales afin d'améliorer la qualité du milieu de vie des familles, des enfants et des aînés du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les familles, les enfants et les aînés occupent une place de choix au sein de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-04-109**

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*  
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de devenir membre pour une première année, du Carrefour action municipale et famille (CAMF) pour l'année 2018 au coût de 76 \$ (taxes en sus).

QUE mesdames les conseillères Ginette Nadeau ainsi que Nathalie Traversy agiront à titre de représentantes.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Abonnement & adhésion élus » 02 110 00 494*

**19. JOURNAL L'ANNONCEUR – Espace publicitaire pour le Cahier Bas Saint-François en affaires**

CONSIDÉRANT QUE le journal L'Annonceur a publié le cahier spécial Bas Saint-François en affaires le 5 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agissait d'une bonne occasion d'offrir notre collaboration à toutes les entreprises qui veillent au développement socio-économique de notre territoire ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-04-110**

Il est proposé par le conseiller *Steve Desmarais*  
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire au coût de 70 \$ (taxes en sus) dans le journal l'Annonceur dans le cadre Cahier Bas Saint-François en affaires.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Publicité et information – Journaux et revues » 02 621 00 341*

**20. JOURNAL L'ANNONCEUR – Espace publicitaire pour la semaine de l'action bénévole**

CONSIDÉRANT la parution prochaine du journal l'Annonceur 19 avril 2018 mentionnant l'action bénévole ;

CONSIDÉRANT qu'il est important pour la municipalité de souligner l'apport des bénévoles lors des activités sur son territoire ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-04-111**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire au coût de 70 \$ (taxes en sus) dans le journal l'Annonceur dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Publicité et information – publication » 02 701 90 345*

**21. JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES – Campagne de fierté nationale de la Journée des patriotes dans la MRC Nicolet-Yamaska**

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec, par le décret 1322-2002 ayant pris effet le 2 novembre 2002, a déterminé que la Journée nationale des patriotes coïnciderait avec le jour férié et chômé du lundi précédent immédiatement le 25 mai ;

CONSIDÉRANT QUE la Journée nationale des patriotes concerne toutes les Québécoises et tous les Québécois et qu'elle a pour but « d'honorer la mémoire des patriotes de 1837-1838 qui ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un système de gouvernement démocratique » ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que des gestes tangibles viennent souligner la Journée nationale des patriotes afin de faire œuvre de mémoire auprès des nouvelles générations ;

CONSIDÉRANT QUE cette campagne a été amorcée en 2016 dans les municipalités de la circonscription de Richelieu et qu'un appel aux municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska a été fait ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pierreville désire adhérer à ce mouvement dans le but d'instaurer une tradition dans toutes les villes et municipalités du Québec ;

**2018-04-112**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que dans le cadre de la campagne de fierté nationale de la Journée des patriotes, le drapeau officiel des patriotes soit hissé sur le mât de l'Hôtel de Ville, chaque année, à partir du troisième jour précédant jusqu'au troisième jour suivant la Journée nationale des patriotes, pour une durée totale de sept jours

QUE pour l'année 2018, ce drapeau sera hissé du 18 au 24 mai

QUE la participation de la municipalité à cette campagne de fierté et de commémoration historique démontrera notre intérêt et notre engagement à faire connaître ou à rappeler notre histoire nationale à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la MRC de Nicolet-Yamaska.

**22. DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (C.P.T.A.Q.) – Demande d'appui dans le dossier de la Ferme Noitlin Inc.**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Jonathan Gamelin, de la Ferme Noitlin Inc. adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.), le 24 mars 2018, dans le but de céder la parcelle qui ne sert pas à l'agriculture au propriétaire de la résidence adjacente à cette parcelle ;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande d'autorisation est conforme à la réglementation municipale ;

**2018-04-113**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer la demande de la Ferme Noitlin Inc., du lot 569-P, afin de la céder.

**23. DEMANDE D'AUTORISATION D'AGRANDISSEMENT POUR UNE TERRASSE - Amuse-Gueule Festins et Festivités**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'agrandissement saisonnière pour la terrasse du restaurant l'Amuse-Gueule Festins et Festivités situé au 7, rue Georges ;

CONSIDÉRANT QUE la terrasse sera entièrement aménagée à l'extérieur s'étirant sur la largeur du trottoir qui sera inaccessible pour les piétons durant tout l'été ;

CONSIDÉRANT QUE les éléments qui constituent la terrasse seront amovibles et d'une durée temporaire (saisonnière) durant l'été;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-04-114**

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*  
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer la demande pour l'aménagement d'une terrasse de restauration saisonnière.

QUE cette autorisation est annuelle et que la demande d'agrandissement saisonnière pour la terrasse du restaurant l'Amuse-Gueule Festins et Festivités devra être faite chaque année auprès du conseil municipal.

**24. COURSE DE L'Île – Demande du Comité de la jeunesse de Pierreville – Autorisation d'emprunter les rues de la municipalité**

CONSIDÉRANT que le Comité de la jeunesse de Pierreville organise, en collaboration avec la Fondation Maman Dion, la course de l'Île qui se tiendra le 16 juin 2018 et dont les profits seront redistribués aux enfants dans le besoin de la région ;

CONSIDÉRANT que l'autorisation d'utiliser les rues d'Odanak a déjà été reçue du conseil de bande et qu'une demande de permis d'événement a été envoyée au Ministère des Transports ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-04-115**

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*  
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le Comité de la jeunesse de Pierreville à emprunter les rues Principales, Desmarais, Poirier, rang de l'île, Daneau, Descheneaux et 2<sup>e</sup> avenue.

**25. DÉFILÉ DU 24 JUIN – Demande du Comité de la jeunesse de Pierreville – Autorisation d'emprunter les rues de la municipalité**

CONSIDÉRANT que le Comité de la jeunesse de Pierreville travaille pour mettre en œuvre un défilé de chars allégoriques dans le cadre de la Fête nationale qui aura lieu le 24 juin en après-midi ;

CONSIDÉRANT que le défilé partira du Centre communautaire de Saint-François-du-Lac pour se terminer à l'hôtel de ville de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que le comité doit avoir toutes les autorisations nécessaires pour concrétiser ce projet afin de faire une demande de permis d'événement auprès du ministère des Transports ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-04-116

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*  
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le Comité de la jeunesse de Pierreville à emprunter les rues Georges, Tremblay et Ally de la Municipalité de Pierreville ;

QUE le comité devra demander l'autorisation de la Municipalité de Saint-François-du-Lac d'emprunter leurs rues municipales ainsi qu'au ministère des Transports d'utiliser le pont David-Laperrière et la rue Maurault.

**26. CHALLENGE 255 – Autorisation de dévier la circulation – route 132**

CONSIDÉRANT la demande reçue du Challenge 255 de Baie-du-Febvre, le 3 mai dernier, demandant l'autorisation de dévier la circulation du jeudi 16 août au dimanche 19 août 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-04-117

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Nathalie Traversy*

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la déviation de la route 132 durant le Challenge 255 ;

QUE la déviation de la circulation se fera à partir de la route de la Grande Ligne pour rejoindre la route 255, en empruntant le chemin du Pays-Brûlé ;

QUE des panneaux de signalisation seront installés afin de bien informer les usagers de la route.

**27. UNE ROUTE SANS FIN – Modification de la résolution 2018-03-090**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2018-03-090 adoptée lors du conseil de mars autorisait les participants de l'activité *Une route sans fin*, à circuler dans les rues de la municipalité, le 7 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs de cette activité doivent malheureusement modifier la date de celle-ci ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-04-118

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la modification nécessaire à la résolution 2018-03-090 afin de modifier la date d'autorisation de circuler dans les rues de la municipalité pour le 14 juin 2018.

**28. ALCOOLIQUE ANONYME PIERREVILLE – Demande d'utilisation du sous-sol de l'Hôtel de Ville**

CONSIDÉRANT QUE les groupes des AA du district du lac Saint-Pierre utilisent la salle du conseil les vendredis ainsi que les dimanches soirs ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pierreville a reçu une demande de leur part afin d'utiliser le local de la cantine au sous-sol de l'Hôtel de Ville afin d'y ranger leurs fournitures: verres à café, le café, le sucre, et autres condiments utiles lors de leurs rencontres ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande leur permettra de faciliter leurs opérations, contribuant ainsi à la pérennité des services précieux rendus aux personnes souffrant de problèmes liés à l'alcoolisme ;

**2018-04-119**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*

Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser, les groupes *Le relais du bonheur* et *Nouveau départ* d'utiliser le sous-sol de l'Hôtel de Ville pour les besoins énumérés précédemment, et ce, à compter du 9 avril 2018 ;

QUE cette autorisation n'est pas à long terme et que celle-ci reste active pour une période d'un an ;

QU'une autre demande devra être faite au conseil municipal pour le prolongement de cette entente.

### **29. CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC SAINT-PIERRE – Dîner communautaire, autorisation de participation**

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'action bénévole du Lac St-Pierre organise un dîner communautaire le 23 mai prochain ;

CONSIDÉRANT QUE les élus désirent participer à cet événement où il sera sujet de travail humanitaire en Inde fait par Madame Nathalie Grandmont qui viendra parler de son expérience ;

**2018-04-120**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*

Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Monsieur Éric Descheneaux, maire, et les conseillères mesdames Nathalie Traversy et Ginette Nadeau à participer au dîner communautaire du Centre d'Action bénévole du lac Saint-Pierre le 23 mai 2018 ;

QUE les frais de 10 \$ par participant seront payés par la municipalité pour un total de 30 \$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès & formations – Élus » 02 110 00 454*

### **30. AFFAIRES DIVERSES**

Aucun élément nouveau n'ayant été apporté, nous continuons l'assemblée.

### **31. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

- 1. COMITÉ DE LA FÊTE DES SEMENCES DE NICOLET –**  
Lettre de remerciement ;
- 2. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU  
BAS-ST-FRANÇOIS –** Procès-verbal du 26 février 2018 – Rapport mensuel de compostage, déchets, recyclage mars 2018 ;

### **32. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel

Bélisle ainsi que monsieur le maire, Éric Descheneaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

### 33. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20 h 44 et se termine à 21 h 04.

Ces différents sujets ont été abordés lors de la période de questions:

- Surveillance travaux d'asphaltage
- Baïllon à M. Michel Bélisle
- Coop de santé Shooner/Jauvin
- Comité des loisirs et de la jeunesse
- Segments 9 et 10, signature du ministère
- CIEL Bas Saint-François
- Maximilien Grenier
- Rues Hector et Martel
- Dos d'âne devant le Centre Lucien-Shooner
- Élus devraient payer leurs sorties de représentation
- Coop de Santé, 50 000 \$ utilisateurs payeurs
- Trépied des cloches
- Frais de déplacement, Centre d'action bénévole
- Parc près de la rue Martel pour les familles
- Crédits de taxes des constructions neuves

### 34. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2018-04-121**

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21 h 04.

---

*Éric Descheneaux, maire*

---

*Lyne Boisvert, directrice générale*